

Centre
de services scolaire
des Affluents

Québec 

PÉ

PROJET ÉDUCATIF 2019-2023



de la Sablière



École
de la Sablière

Le but de notre projet éducatif

L'école de la Sablière définit, dans son projet éducatif, les orientations, les objectifs et les cibles à atteindre en vue de soutenir la réussite éducative de ses élèves.

Notre
Mission
éducative

L'école de la Sablière a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire. Elle réalise cette mission dans le cadre de son projet éducatif.

Encadrements légaux

Certains aspects de la démarche d'élaboration du projet éducatif découlent de dispositions stipulées dans la Loi sur l'instruction publique (LIP). Les éléments prescrits sont les suivants :

- ▶ les modalités d'élaboration, le contenu, l'échéancier des travaux, la transmission, la diffusion et l'évaluation du projet éducatif des établissements d'enseignement.
(LIP, articles 37, 37.1, 74 et 75 pour les écoles et articles 97, 97.1, 97.2 et 109.1 pour les centres);
- ▶ la cohérence entre les orientations et les objectifs établis dans le projet éducatif avec ceux du plan d'engagement vers la réussite (PEVR).
(LIP, article 209.2);
- ▶ les modalités visant la coordination de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère.
(LIP, articles 209.2 et 459.3).

La démarche de planification stratégique fait référence au plan stratégique du Ministère, au plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire des Affluents et au projet éducatif de l'école.



L'environnement interne

Les multiples interactions positives vécues par l'ensemble des acteurs de notre milieu, tant du secteur régulier que de l'adaptation scolaire, font la particularité unique de notre école. À travers les nombreux événements rassembleurs, tout un chacun apprend à se côtoyer tout en se respectant dans leurs différences.

SECTEUR RÉGULIER

Les élèves du secteur régulier peuvent compter sur une équipe d'enseignants stable (75 % des titulaires y travaillent depuis plus de 5 ans) qui se mobilise dans le déploiement des pratiques pédagogiques efficaces reconnues par la recherche (tout comme en témoignent les résultats au sondage effectué dans le cadre de l'élaboration du Plan d'engagement vers la Réussite en décembre 2017). Une équipe de soutien est présente, au quotidien, dans le but de travailler en prévention des situations de conflits ou d'intimidation. À cet effet, un nombre très négligeable d'événements d'intimidation est répertorié dans notre milieu annuellement.

Portrait de la réussite

Français

Depuis juin 2016, on remarque une tendance à la baisse dans la proportion des élèves qui ont une compétence assurée (74 % et plus) au sommaire, en lecture, à la fin du 2^e cycle du primaire (Juin 2018 : 46 %).

Depuis juin 2014, on remarque une tendance à la hausse des taux de réussite à l'épreuve et au sommaire des élèves, en lecture, à la fin du 3^e cycle du primaire. En juin 2018, le taux de réussite au sommaire est de 97 % (CSDA : 92 %).

Depuis juin 2014, on observe une tendance à la baisse de la proportion d'élèves qui ont la compétence assurée, en écriture, au sommaire, à la fin du 2^e cycle. En juin 2018, cette proportion est de 44 % (CSDA : 60 %). Depuis les 5 dernières années, les taux de réussite à la fin du 3^e cycle du primaire, en écriture, sont supérieurs à ceux de la CSDA, tant à l'épreuve qu'au sommaire. En juin 2018, le taux de réussite au sommaire est de 97 % (CSDA : 95 %).

Mathématique

Depuis les 5 dernières années, la proportion des élèves qui ont la compétence assurée à l'épreuve, à la compétence résoudre, à la fin du 1^{er} cycle, avoisine celle de la CSDA. En juin 2018, cette proportion est de 68 % (CSDA : 67 %).

Depuis juin 2016, on remarque une tendance à la hausse dans la proportion des élèves ayant une compétence assurée au sommaire, à la compétence résoudre, à la fin du 3^e cycle du primaire. En juin 2018, cette proportion est de 77 % (CSDA : 70 %).

Depuis les 5 dernières années, on observe que la proportion d'élèves qui ont la compétence assurée, à l'épreuve, à la fin du 2^e cycle du primaire, à la compétence raisonner, est inférieure à celle de la commission scolaire. En juin 2018, cette proportion est de 44 % (CSDA : 60 %).

SECTEUR DE L'ADAPTATION SCOLAIRE

En ce qui concerne notre clientèle de l'adaptation scolaire, des élèves ayant un diagnostic de trouble du spectre de l'autisme, elle peut compter sur la présence d'un(e) enseignant(e) en adaptation scolaire comme titulaire de la classe. De plus, ces élèves bénéficient d'un soutien quotidien d'un(e) technicien(ne) en éducation spécialisée (TES) en classe. Ces équipes d'intervenants sont supportées par une équipe multidisciplinaire, présente de façon hebdomadaire, qui veille à la mise en place d'interventions spécifiques auprès des élèves. Malgré l'engagement et l'expertise de tous, l'équipe constate que la transmission de l'information relative aux acquis et aux caractéristiques particulières aux élèves, lorsqu'il y a un changement d'intervenant, représente un défi.

L'environnement externe

L'école de la Sablière est une école primaire qui a ouvert ses portes en 1985. L'indice socio-économique est moyen (IMSE 4), identique à celui de notre commission scolaire. L'établissement sert environ 450 élèves annuellement, du secteur régulier et de l'adaptation scolaire. On y trouve un service de garde fréquenté par une grande majorité d'élèves. Plusieurs activités créatives et stimulantes y sont vécues au quotidien par les élèves.

L'école de la Sablière a sa propre Fondation depuis plus de 10 ans. Active, efficace et efficiente, elle supporte plusieurs projets d'ordre pédagogique qui touchent directement les élèves. Plusieurs parents s'y impliquent ardemment chaque année et permettent une meilleure qualité de vie scolaire aux enfants. De plus, il est important de noter qu'une grande part de nos parents s'impliquent bénévolement dans diverses activités et manifestent de l'intérêt à notre quotidien, ce qui permet aux élèves de vivre des événements motivants et novateurs.

Afin d'assurer un service de qualité à toutes les familles fréquentant notre milieu, au besoin, l'équipe fait appel à différents services ou organismes communautaires. Notamment, le *magasin-SOLIDARITÉ*, *l'Arbre de Joie* et *l'organisme Opération Sous-Zéro* soutiennent des familles pouvant démontrer des besoins financiers précaires. Pour la clientèle de l'adaptation scolaire, la *Myriade* et le *Centre de réadaptation Le Bouclier* sont des partenaires disponibles au service à l'élève.

L'environnement extérieur à notre établissement est exceptionnel. Bordé d'un boisé, d'un jardin communautaire, de terrains de tennis, de soccer et d'un centre de plein-air, le terrain de l'école couvre une très grande superficie. Cet emplacement naturel permet, entre autres, de vivre des activités extérieures sur une base régulière. À proximité du centre de Plein-air le GPAT, tout est favorable pour un bien-être en santé. Des modules de jeux, adaptés aux besoins de la clientèle d'adaptation scolaire, sont également disponibles dans notre parc-école.

Également partenaire avec la ville de Terrebonne, notre bâtiment comprend le centre Angora (centre communautaire de la ville de Terrebonne), ce qui permet à l'école d'utiliser des locaux, au besoin, et sur réservation, à tout moment de l'année pour divers événements.

Il est évident que de vivre un quotidien dans un milieu de vie sain et aussi riche que celui de l'école de la Sablière favorise la convivialité et le respect. Pour preuve, on compte un très faible nombre de cas d'intimidation vécus dans notre milieu.

Forces

- ▶ Taux de réussite à la compétence lire, au sommaire, à la fin du 3^e cycle.
- ▶ Proportion d'élèves ayant une compétence assurée au sommaire, à la compétence résoudre, à la fin du 3^e cycle du primaire.
- ▶ Stabilité du personnel de l'école.
- ▶ Engagement du personnel face aux pratiques probantes.
- ▶ Interactions positives entre les élèves du secteur régulier et de l'adaptation scolaire.
- ▶ Environnement physique permettant un mode de vie sain et sécuritaire.

Zones de vulnérabilité

- ▶ Proportion d'élèves présentant une compétence assurée au sommaire, français, à la fin du 2^e cycle.
- ▶ Proportion d'élèves présentant une compétence assurée lors de l'épreuve obligatoire, à la compétence raisonner, à la fin du 2^e cycle.
- ▶ Lors d'un changement d'intervenant, la transmission des informations relatives aux acquis et aux caractéristiques particulières des élèves d'adaptation scolaire.

Nos Valeurs

L'entraide, le respect et le développement de l'autonomie sont le moteur de nos actions.

Notre Vision

L'école de la Sablière est soucieuse du bien-être de tous ses acteurs, inclusive et respectueuse face aux différences dans laquelle tous s'engagent, en cohérence, dans la mise en place de pratiques éducatives gagnantes. Elle vise également à développer des citoyens autonomes, sensibles à leur environnement et aux saines habitudes de vie.

Nos Objectifs



Enjeu

La disponibilité des élèves d'adaptation scolaire aux apprentissages.



Orientation

Accroître la disponibilité des élèves d'adaptation scolaire aux apprentissages.

Objectif #1

1.1 Augmenter le temps d'apprentissage pour chacun des élèves en adaptation scolaire d'ici 2023.



Enjeu

La réussite des élèves en littératie.



Orientation

Accroître les compétences des élèves en littératie.

Objectif #2

2.1 Augmenter progressivement la proportion des élèves ayant une compétence assurée ou marquée au sommaire en écriture, à la fin du 2^e cycle, pour passer de 46 % à un intervalle entre 54 % et 58 % d'ici 2023.

2.2 Augmenter progressivement la proportion d'élèves ayant une compétence assurée ou marquée en lecture au sommaire, à la fin du 2^e cycle, pour passer de 44 % à un intervalle entre 52 % et 56 % d'ici 2023.

2.3 Maintenir la proportion d'élèves en réussite au sommaire en lecture, à la fin du 3^e cycle, au-dessus de 97 % d'ici 2023.



Enjeu

La réussite des élèves en numératie.



Orientation

Accroître les compétences des élèves en numératie.

Objectif #3

3.1 Augmenter progressivement la proportion des élèves ayant une compétence assurée ou marquée à l'épreuve obligatoire de la CSDA, à la compétence raisonner, à la fin du 2^e cycle, pour passer de 44 % à un intervalle entre 52 % et 56 % d'ici 2023.